



Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

**Province de Québec
MRC Beauce-Centre
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce**

Avis public

Avis vous est par la présente donné par la soussignée greffière de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce que le conseil, lors de sa séance ordinaire tenue le 13 avril 2026 a adopté le règlement 719-26 abrogeant le règlement 525-03 sur le bulletin municipal d'information.

Toute personne qui désire prendre connaissance de ce règlement peut le faire en s'adressant au bureau de la soussignée aux heures normales de bureau ou consulter le site Internet à l'adresse suivante : <http://www.vsjb.ca/la-ville/reglements/>.

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce
Ce 15^e jour d'avril 2026

Nancy Giguère
Greffière